



P.V C.R.Q.D N° 02 du 20 DECEMBRE 2015

Membres Présents : Mrs BENZERDJEB .A. -KARTALID.-- SARDI .M. – BOUZEROUATA.H.

Ordre du jour:

- **affaires administratives.**
- **affaires Disciplinaires.**

AFFAIRES ADMINISTRATIVES

AFFAIRE N°32: Libérations

- ↪ Vu les lettres des libérations des clubs : J.P.A.-A.S.W.S.B.A.-O.Moh—M.C.S. aux profils des clubs / O.J.M.-O.M.S.B.A.-C.S.H.B.A.-W.R.B.M.-J.S.B.S.-A.S.A.T. concernant les joueurs cités sur la liste ci-dessous.
- ↪ Vu le paiement des droits de libération.
- . Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ↪ Vu les règlements généraux FAHB.

N°/Lic	Nom/ Prénom	club quitte	club recevant	date de qualification
556	OULD Bey Med Amine	J.P.A.	O.J.Mosta	25/11/2015
565	AHMED Blâhø Abdellilah	A.S.W.S.B.A.	O.M.S.B.A.	25/11/2015
568	REMAL Khaled	O.Mohammadia	C.S.H.B.A.	25/11/015
572	DADICHE Abdelaziz	J.P.A.A.	W.R.B.M.	03/12/2015
573	MOUSLIM Zakaria	M.C.S..	J.S.B.S.	03/12/2015
581	ZEHRI Kouider	A.S.W.S.B.A.	A.S.A.T.SBA	03/12/2015

DECISION

- ↪ Les joueurs cités sur la liste ci-dessus sont qualifié suivant la date portée sur la licence

AFFAIRES DISCIPLINAIRES

AFFAIRE N°33 Ren H.B.C.Misserghin. —H.B.Chettia D2 S/G du 27/11/2015

- ↪ Vu la feuille du match signalant :
- ↪ Avertissement Off(B) BOUTELDJA. N° Lic 195 du club H.B.C.
- ↪ Avertissement Off(A) ALLAL.H.AN° Lic 362du club H.B.C.M.
- ↪ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ↪ Vu les règlements généraux FAHB.

DECISION

- ↪ Avertissement confirmé à l'Off(B) BOUTELDJA N° Lic 195 du club H.B.C.
- ↪ Avertissement confirmé à l'Off(A) ALLAL.H.A. N° Lic 362 du club H.B.C.M.



الاتحادية الجزائرية لكرة اليد
الرابطة الجهوية لكرة اليد - وهران



AFFAIRE N°34: Ren : W.C.B.Oued Sly— C.S.H.B.Adrar. D2 S/G du 27/11/2015.

- ↪ Vu la feuille du match signalant :
- ↪ Avertissement Off(A) BENAHMED .A N°Lic 111 du club W.C.B.O.S.
- ↪ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ↪ Vu les règlements généraux FAHB.

DECISION

- ↪ Il est infligé une amende de 2.500 DA au club W.C.B.O.S. (2eme Avertissement)

AFFAIRE N°35: Ren : J.S.M.Relizane—U.S.B.Tissemsilt D2 S/G du 28/11/2015.

- ↪ Vu la feuille du match et rapport des arbitres signalants :
- ↪ Disqualification du joueur KHARGHI M. N° Lic 138 club J.S.M.R. pour propos grossiers public envers officiels.
- ↪ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ↪ Vu les règlements généraux FAHB.

DECISION

- ↪ Il est infligé une suspension de quatre (04) matchs ferme au joueur KHARGHI .M N° Lic 138 du club J.S.M.R.
- ↪ Il est infligé une amende de 4.000 DA au club J.S.M.R..

AFFAIRE N°36: Ren : H.B.C.Tlemcen -- H.B.G.Timimoune D2 S/G du 27/11/2015.

- ↪ Vu la feuille du match signalant :
- ↪ Avertissement Off(A) BELHADIL N° Lic 087 du club H.B.C.T.
- ↪ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ↪ Vu les règlements généraux FAHB.

DECISION

- ↪ Il est infligé une amende de 2.500 DA au club H.B.C.T. (2eme Avertissement)

AFFAIRE N°37 : Ren : G.C.B.Mascara- U.S.Tenes D2 S/G 27/11/2015

- ↪ Vu la feuille du match signalant :
- ↪ Avertissement Off(A) KAOURI KADA N° Lic 219 du club G.C.B.M.
- ↪ Vu le barème des pénalités administratives et financières.
- ↪ Vu les règlements généraux FAHB

DECISION

- ↪ Avertissement confirmé à l'Off(A) KAOURI .Kadda N° Lic 219 du club G.C.B.M.

AFFAIRE N°38 : Ren : M.C.Sebdou —A.S.A.T.SBA R1 S/G du 27/11/2015.

- ↪ Vu la feuille du match signalant:
- ↪ Avertissement Off(A) SENOUSSAOULS N° Lic 388 du club M.C.S.
- ↪ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ↪ Vu les règlements généraux FAHB.

DECISION

- ↪ Avertissement confirmé à l'Off(A) SENOUSSAOULS N° Lic 388 du club M.C.S.

AFFAIRE N°39: Ren : W.R.B.Mazagran – N.G.Hennaya R1 S/G du 28/11/2015

- ↪ Vu la feuille du match signalant :
- ↪ Avertissement à l'Off (A) RAHOU .Karim N° Lic 526 du club N.G.H.
- ↪ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ↪ Vu les règlements généraux FAHB.

DECISION

- ↪ Avertissement confirmé à l'Off (A) RAHOU .Karim N° Lic 526 du club N.G.H.



الاتحادية الجزائرية لكرة اليد
الرابطة الجهوية لكرة اليد - وهران



AFFAIRE N°40 : Ren C.S.H.B.Adrar—M.C.Oued Tlelat D2 S/G du 05/12/2015

- ✍ Vu la feuille du match et rapport des arbitres signalants :
- ✍ Disqualification du joueur ALIAOUI .Hakim N° Lic 145 du club M.C.O.T. pour comportement anti sportif grossiers envers adversaire.
- ✍ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ✍ Vu les règlements généraux FAHB.

DECISION

- ✍ Il est infligé une suspension deux(02) matchs ferme au joueur ALIAOUI .Hakim N° Lic 145 du club M.C.O.T.
- ✍ Il est infligé une amende de 2.500 DA au club M.C.O.T.

AFFAIRE N°41 : Ren : H.B.G.Timimoune --H.B.C.Misserghin D2 S/G du 04/12/2015

- ✍ Vu la feuille du match signalant :
- ✍ Avertissement à l'Off(A) ALLEL .H.A. N° Lic 362 du club H.B.C.M.
- ✍ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ✍ Vu les règlements généraux FAHB.

DECISION

- ✍ Il est infligé une amende de 2.500 DA au club H.B.C.M (2eme Avertissement)

AFFAIRE N°42: Ren : E.S.Oued Fodda ---G.C.B.Mascara D2 S/G du 04/12/2015

- ✍ Vu la feuille du match signalants :
- ✍ Disqualification du joueur NACHAR .M N° Lic 017 du club G.C.B.M. pour agression envers adversaire.
- ✍ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ✍ Vu les règlements généraux FAHB.

DECISION

- ✍ Il est infligé une suspension de deux(02) années fermes au joueur NACHAR.M N° Lic 017 du club G.C.B.M
- ✍ Il est infligé une amende de 15.000 DA au club G.C.B.M.

AFFAIRE N°44: Ren : U.S.B .Tissemsilt -- H.B.C.Tlemcen D2 S/G du 04/12/2015

- ✍ Vu la feuille du match signalant :
- ✍ Jets de projectiles sur l'air de jeux.
- ✍ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ✍ Vu les règlements généraux FAHB.

DECISION

- ✍ Avertissement infligé au club U.S.B.T. avant suspension du terrain.
- ✍ Il est infligé une amende de 10.000 DA au club U.S.B.Tissemsilt.

AFFAIRE N°45: Ren : U.S.Tenes ---W.C.B.Oued Sly. D2 S/G du 04/12/2015

- ✍ Vu la feuille du match signalant :
- ✍ Avertissement Off(A) DOUMIL N° Lic110 du club W.C.B.O.S .
- ✍ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ✍ Vu les règlements généraux FAHB.

DECISION

- ✍ Avertissement confirmé à l'Off (A) DOUMIL .H. N° Lic 110 du club W.C.B.O.S.



AFFAIRE N°46 : Ren : D.R.C.Oran ---A.N.Sidi Chahmi R1 S/G du 04/12/2015

- ✍ Vu la feuille du match et rapport des arbitres et délégué signalants :
- ✍ Absence Service d'Ordre du club D.R.C.O.
- ✍ Avertissement Off(B) BESSEDJRARI .H. N° Lic 463 du club A.N.S.C.
- ✍ Disqualification du joueur KENDOUCI .Rafik N° Lic 250 du club D.R.C.O. pour insultes, menace et tentative d'agression envers officiels.
- ✍ Insultes public du joueur SEBBAR. M'hamed N° Lic 116 du club A.N.S.C. à la fin de la rencontre envers les officiels.
- ✍ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ✍ Vu les règlements généraux FAHB.

DECISION

- ✍ Il est infligé une amende de 5.000 DA au club D.R.C.O.
- ✍ Il est infligé une amende de 2.500 DA au club A.N.S.C. (2eme Avertissement)
- ✍ Il est infligé une suspension de six(06) mois ferme au joueur KENDOUCI .Rafik N° Lic 250 du club D.R.C.O.
- ✍ Il est infligé une amende de 15.000 DA au club D.R.C.O.
- ✍ Il est infligé une suspension de quatre(04) matchs ferme du joueur SEBBAR. M'hamed N° Lic 116 du club A.N.S.C.
- ✍ Il est infligé une amende de 4.000 DA au club A.N.S.C.

AFFAIRE N°47 : Ren : G.C.B.Mascara --H.B.Chettia. D2 S/G du 11/12/2015

- ✍ Vu la feuille du match signalant :
- ✍ Avertissement à l'Off(C) LASER.S. N° Lic 218 du club G.C.B.M.
- ✍ Avertissement à l'Off(B) MOUSSAOUI. Med. N° Lic 196 du club H.B.C.
- ✍ Disqualification du joueur BOUMAIZA.S. N° Lic206 du club G.C.B.M. pour agression envers adversaire.
- ✍ Mauvais comportement du joueur SAHLA .M N°Lic205 du club G.C.B.M. envers Officiels à la fin de la rencontre.
- ✍ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ✍ Vu les règlements généraux FAHB.

DECISION

- ✍ Avertissement confirmé à l'Off(C) LASSER.S N° Lic 218 du club G.C.B.M.
- ✍ Avertissement Off(B) MOUSSAOUI. M. Lic 196 du club H.B.C.
- ✍ Il est infligé une suspension de deux (02) années fermes au joueur BOUMAIZA.S. N° Lic 206 du club G.C.B.M.
- ✍ Il est infligé une amende de 15.000 DA au club G.C.B.M.
- ✍ Il est infligé une suspension de deux(02) matchs ferme au joueur SAHLA.M. N° Lic 205 du club G.C.B.M.
- ✍ Il est infligé une amende de 2.500 DA au club G.C.B.M.

AFFAIRE N°48 : Ren : C.S.T.B.C.SBA ---N.G.Hennaya R1 S/G du 04/12/2015

- ✍ Vu la feuille du match signalant:
- ✍ Avertissement Off(A) MOUMENE .F N° Lic 418 du club C.S.T.B.C.
- ✍ Avertissement Off(A) KEHLI Younes N°Lic 527 du club N.G.H.
- ✍ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ✍ Vu les règlements généraux FAHB.

DECISION

- ✍ Avertissement confirmé à l'Off(A) MOUMENE .F.N° Lic 418 du club C.S.T.B.C.
- ✍ Avertissement confirme Off(A) KEHLI .Y N° Lic 527 du club N.G.H.



الاتحادية الجزائرية لكرة اليد
الرابطة الجهوية لكرة اليد - وهران



AFFAIRE N°49: Ren : W.R.B.Mazagran. –C.S.T.B.C .SBA R1 S/G du 12/12/2015

- ↪ Vu la feuille du match signalant :
- ↪ Disqualification du joueur HADJOUJJA .H N° Lic 534 du club W.R.B.M. pour insulte envers Officiels.
- ↪ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ↪ Vu les règlements généraux FAHB.

DECISION

- ↪ Il est infligé une suspension de deux(02) matchs ferme au joueur HADJOUJJA.H N° Lic 534 du club W.R.B.M.
- ↪ Il est infligé une amende de 2.500 DA au club W.R.B.M.

AFFAIRE N°50: Ren : C.S.Oran --J.S.B.Senia R1 S/G du 11/12/2015

- ↪ Vu la feuille du match signalant :
- ↪ Avertissement Off(A) BENSAADA.A N° CNI 1326865 du club C.S.O.
- ↪ Défaut de présentations des licences des dirigeants du club C.S.O:
 - BENSAADA.A.CNI 1326865 / BELHADID.H CNI N°896806
 - SEBTI.R .PC N°10062787 / NACER.M CNI N° 725423
- ↪ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ↪ Vu les règlements généraux FAHB.

DECISION

- ↪ Il est infligé une amende de 2.500 DA au club C.S.O. (2eme Avertissement).
- ↪ Il est infligé une amende de 4.000 DA au club C.S.O.

AFFAIRE N°51: Ren : N.R.Ain El Turck --D.R.C.Oran R1 S/G du 11/12/2015

- ↪ Vu la feuille du match signalant :
- ↪ Disqualification du joueur MELLOUK .S.A. N° Lic 260 du club D.R.C.O. pour insultes envers Officiels.
- ↪ Vu les Réserves par évocation formulées par le club NRAET sur la non participation des deux juniors pendant la rencontre.
- ↪ Vu le paiement des droits de réserves.
- ↪ Vu les décisions de l'assemblée générale extraordinaire de la L.R.H.B.Oran en date du 12/10/2013.
- ↪ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ↪ Vu les règlements généraux FAHB.

DECISION

- ↪ Il est infligé une suspension de deux(02) matchs ferme au joueur MELLOUK .S.A. N° Lic 260 du club D.R.C.O.
- ↪ Il est infligé une amende de 2.500 DA au club D.R.C.O.
- ↪ Réserves recevable dans forme et dans le fond.
- ↪ Match en faveur de l'équipe N.R.A.E.T (10-00).

AFFAIRE N°52: Ren : J.S.M.Relizane --C.S.H.B.Adrar D2 S/G du 11/12/2015

- ↪ Vu la feuille du match signalant :
- ↪ Avertissement Off(A) ZAIDI. Ahmed N° Lic 145 du club J.S.M.R.
- ↪ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ↪ Vu les règlements généraux FAHB.

DECISION

- ↪ Avertissement confirmé à l'Off(A) ZAIDI. Ahmed. N° Lic 145 du club J.S.M.R..



الاتحادية الجزائرية لكرة اليد
الرابطة الجهوية لكرة اليد - وهران



AFFAIRE N°53: Ren : O.J.Mostaganem --C.S.Oran R1 S/G du 05/12/2015

- ↪ Vu la feuille du match et rapport des arbitres signalants :
- ↪ Disqualification du joueur BENHARRAT Samir N° Lic 237 du club O.J.M. pour comportement anti sportif envers officiels.
- ↪ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ↪ Vu les règlements généraux FAHB.

DECISION

- ↪ Il est infligé une suspension de deux(02) matchs ferme au joueur BENHARRAT Samir N° Lic 237 au club O.J.M.
- ↪ Il est infligé une amende de 2.500 DA au club O.J.M.

AFFAIRE N°54: Ren : J.S.B.Senia --I.R.B.Oran R1 S/G du 04/12/2015

- ↪ Vu la feuille du match signalant :
- ↪ Disqualification du joueur KEFIF .O N° Lic 282 du club J.S.B.S. pour attitudes anti sportif grossiers envers adversaire.
- ↪ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ↪ Vu les règlements généraux FAHB.

DECISION

- ↪ Il est infligé une suspension deux (04) matchs ferme au joueur KEFIF.O N° Lic .282 du club J.S.B.S.
- ↪ Il est infligé une amende de 4.000 DA au club J.S.B.S.

***TOUTES LES DECISIONS PARUES SUR LE PRÉSENT PV. PRENNENT
EFFET A COMPTER DU 24 .DECEMBRE .2015***

**Secrétaire de Séance
SARDI .Med**

**Le Président C.R.Q.D
BENZERDJEB .A**